



Communiqué

Place à la mobilité active sur les quais d'Ouchy et de Belgique

Forte de son succès, la Municipalité réitère l'expérience en réservant les quais de Belgique et d'Ouchy à la mobilité active. L'espace sera donc libéré de toute circulation motorisée les week-ends du 20 mai au 17 septembre.

Cette initiative lancée en 2020 vise à offrir à la population de l'espace pour se promener en toute sécurité aux abords du lac. La Municipalité renouvelle donc la démarche pendant les week-ends, du samedi à 10h jusqu'au dimanche à 20h. Ainsi, dès le samedi 20 mai, les quais de Belgique et d'Ouchy, entre la place du Port et la Tour Haldimand, seront réservés exclusivement à la mobilité active. « La promenade le long des quais est très appréciée par la population et les touristes. Nous sommes donc ravis de leur offrir la possibilité de profiter de ce bel endroit en toute liberté. », souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité.

De l'espace pour plus de convivialité et de sécurité

Un itinéraire de déviation sera mis en place pour la ligne de bus n°24 afin de permettre aux piétonnes, aux piétons et aux cyclistes de profiter de l'espace réservé en toute sécurité. Cette mesure permet ainsi d'assurer une meilleure cohabitation entre les différents modes de mobilité sans altérer l'accessibilité aux bords du lac. En effet, les cadences du m2 sont plus élevées le samedi afin d'inciter les gens à emprunter les transports publics pour rejoindre plus rapidement Ouchy.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 15 mai 2023